

PROCEDURE ET CONDITIONS DE MISE EN LIGNE SUR [WWW.OBJETDESSPORT.COM](http://www.objetdesport.com)

PREAMBULE

La société S.E.A, propriétaire du site www.objetdesport.com , propose aux internautes la mise à disposition de sa plate-forme pour mettre en vente leurs propres objets.

1. Création de compte

Pour pouvoir mettre en vente sur www.objetdesport.com, l'internaute devra avoir préalablement créer un compte.

2. Mise en ligne

La mise en ligne des produits sera assurée sera assurée techniquement par S.E.A.

3. Ventes Off Line

Le vendeur, s'il le souhaite, ou s'il ne souhaite pas voir apparaître ses produits sur internet, peut autoriser S.E.A à vendre ses produits dans son réseau de clientèle ne procédant pas à ses achats sur Internet.

4. Réserve

La société S.E.A se réserve le droit de refuser la mise en ligne d'un objet si celui-ci ne respecte pas les critères de sélection et les éléments nécessaires permettant de garantir l'authenticité de chaque produit.

5. Catégories de produits

Les catégories de produits acceptées pour être mise en ligne sont les suivantes et ce pour l'ensemble des disciplines sportives :

Catégorie « OBJET DE SPORT »

- Maillots et T-shirts
- Chaussures et accessoires
- Combinaisons et gants
- Ballon et balles
- Autres équipements et Team Clothing
- Objets anciens (statuts, trophées, ballons, chaussures, etc...)

Catégorie « PAPIER DE SPORT »

- Photos de presse avec tirage d'époque
- Revues
- Livres
- Dessins originaux, peintures, lithographies
- Affiches

6. Descriptif du produit

Une fiche descriptive fournie devra être remplie pour chaque objet proposé et renvoyée par mail : info@objetdesport.com ou par courrier à accompagnée des visuels nécessaires au format numérique permettant la meilleure présentation possible du produit :

Un minimum de 3 visuels jusqu'à 5 visuels pour la catégorie « OBJET DE SPORT »

Un minimum de 2 visuels jusqu'à 5 visuels pour la catégorie « PAPIER DE SPORT »

Le format numérique des photos devra être de 1 000 pixels minimum sur le côté le plus long.

La société S.E.A se réserve le droit de demander des visuels supplémentaires si elle l'estime nécessaire à l'amélioration de la présentation du produit.

Dans le cas où le propriétaire de l'objet serait dans l'impossibilité de fournir les visuels au format numérique demandé, la société S.E.A pourra s'en charger sous condition de se voir confier physiquement le produit par le propriétaire. Dans ce cas, les frais d'expédition du produit seront à la charge du propriétaire et feront l'objet d'un contrat de mise à disposition.

Dans le cas où le propriétaire de l'objet serait dans l'impossibilité de fournir les visuels au format numérique demandé, la société S.E.A pourra s'en charger sous condition de se voir confier physiquement le produit par le propriétaire. Dans ce cas, les frais d'expédition du produit seront à la charge du propriétaire et feront l'objet d'un contrat de mise à disposition attestant que la société S.E.A est bien rentrée en possession des objets et qu'elle assume l'entière responsabilité de la bonne conservation des objets. Dans le cas d'un objet non vendu et en possession de S.E.A, celui-ci sera réexpédié au vendeur et les frais de port seront pris en charge par S.E.A

La fiche descriptive est disponible par téléchargement à partir du lien ci-dessous. Un produit doit correspondre à une fiche descriptive. Un lot peut-être considéré comme un produit si le vendeur le désire. Cette fiche vous permet de décrire le ou les objets que vous souhaitez vendre et de préciser le modèle de vente retenue, à savoir prix fixe ou vente aux enchères. Dans le second cas, vous préciserez votre prix de départ, votre prix de réserve ainsi que la durée des enchères souhaités.

7. Frais technique de mise en ligne - valable pour l'ensemble des catégories de produit.

Les frais technique comprennent la rédaction du descriptif, la retouche des photos et la mise en ligne du produit. Ils sont établis selon le barème suivant.

- Frais techniques pour vente à prix fixe.

Prix de vente	Frais techniques par objet
1 à 5 EUR	Gratuit
6 à 10 EUR	0,50 EUR
11 à 50 EUR	1,00 EUR
51 à 100 EUR	1,50 EUR
101 à 250 EUR	3,00 EUR
251 à 500 EUR	4,00 EUR
+ de 500 EURO	5,00 EUR

- *Frais de mise en ligne pour vente aux enchères*

Prix de réserve	Frais techniques par objet
1 à 5 EUR	0,15 EUR
6 à 10 EUR	1,00 EUR
11 à 50 EUR	2,00 EUR
51 à 100 EUR	3,00 EUR
101 à 250 EUR	4,00 EUR
251 à 500 EUR	5,00 EUR
+ de 500 EUR	7,00 EUR

Les frais de mise en ligne devront être réglés soit directement par CB ou Paypal sur le site www.objetdesport.com, soit par chèque bancaire à l'ordre de SEA avant la mise en ligne. Un lien direct sera envoyé au vendeur lui permettant de procéder au règlement des frais d'insertion correspondant au nombre de produits à mettre en ligne pour les règlements par carte bancaire ou par Paypal.

8. Commission sur le prix de vente final – Valable pour enchères et prix fixe

Les commissions sont calculées en pourcentage sur le prix de vente final. Elles intègrent les frais Bancaires concernant les règlements par carte bancaire ou par Paypal, ainsi que les prestations d'emballage et d'expédition, ainsi que le certificat d'authenticité pour certains produits.

- *Catégories « OBJET DE SPORT » et « PAPIER DE SPORT »*

Prix final	Commission sur prix de ventefinal
1 à 100 EUR	10 %
101 à 250 EUR	12 %
251 à 500 EUR	13,5%
+ de 500 EUR	15 %

9. Encaissement – Règlement

Le règlement des produits vendus sur www.objetdesport.com seront directement réglés en ligne sur le site par les acheteurs selon les moyens mis à disposition actuellement, soit carte bancaire, Paypal ou chèque bancaire.

Le règlement au vendeur des produits vendus sera fait par virement bancaire, virement Paypal ou chèque bancaire selon le choix du vendeur dans un délai de 8 jours après la livraison à l'acheteur. Un produit non réglé par l'acheteur ne pourra être expédié.

10. Expédition

Le vendeur expédiera le produit uniquement s'il est vendu directement à S.E.A qui se chargera de l'emballage et de l'expédition vers l'acheteur conformément à sa procédure de livraison actuelle. Les frais d'expédition du vendeur vers S.E.A seront à la charge du vendeur. S.E.A s'engage, dans le cas de la perte d'un colis expédié par ses propres soins, à rembourser le vendeur sur la valeur du prix de vente final.

Pour toutes questions complémentaires info@objetdesport.com